

Lettre du Saint-Père à l'Envoyé spécial aux célébrations du 350e anniversaire des apparitions du Sacré-Cœur de Jésus

À notre Vénérable Frère FRANÇOIS XAVIER Cardinal BUSTILLO,
o.f.m. conv., évêque d'Ajaccio

« Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour » (Sainte Marguerite-Marie Alacoque, Autobiographie 92). Ces mots du message nous livrent la clé des grandes apparitions de Paray-le-Monial à sainte Marguerite-Marie Alacoque entre fin décembre 1673 et juin 1675. Ces apparitions ont attiré les fidèles chrétiens du monde entier, afin qu'ils grandissent dans la conformité au Christ, animés d'une confiance absolue, jusqu'à atteindre l'union pleine et consommée avec le Seigneur (cf. François, *Dilexit nos*, 119-122).

C'est pourquoi, dans le diocèse d'Autun, au Sanctuaire de Paray-le-Monial, gardien et propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, un Jubilé a été consacré pour rappeler avec gratitude la mémoire de 350 ans de ces événements singuliers de grâce, du 27 décembre 2023 au 29 juin 2025. Ainsi, cette communauté ecclésiale que nous aimons, mais aussi l'Église tout entière, a pu faire l'expérience du salut intégral et de la communion avec Dieu, alors que l'Église célèbre l'Année Sainte et rappelle la mémoire du Fils consubstantiel au Père, proclamé au Concile de Nicée il y a 1700 ans.

Alors que nous entamons les premiers pas de Notre Pontificat, confiants dans le Seigneur, nous avons appris que les principaux événements dudit Jubilé seront célébrés. A cette occasion, les Vénérables Frères Benoît Rivière, évêque d'Autun, et Éric de Moulins-Beaufort, archevêque métropolitain de Reims et président de la Conférence des évêques de France, ont très aimablement demandé à

notre très cher prédécesseur, le pape François, d'envoyer un éminent prélat pour remplacer le Pontife romain à Paray-le-Monial et y présider, en même temps, la célébration eucharistique concluant l'année jubilaire.

C'est pourquoi, vénérable Frère, toi qui a été Custode provincial de ton ordre en France puis légat épiscopal du Sanctuaire de la Bienheureuse Vierge Marie de Lourdes, tu es hautement estimé dans cette région et as une connaissance approfondie du culte humain et divin et de l'œuvre pastorale qui y est déployée, accomplissant de tout cœur la volonté de notre prédécesseur. Nous te confirmons,, par cette Lettre, comme Notre légat extraordinaire pour les solennités du Jubilé des 350 ans, qui sera célébré le 27 juin prochain, en la solennité du Sacré-Cœur de Jésus, à Paray-le-Monial.

Nous t'exhortons, d'accomplir la grande mission, en notre nom, de répondre aux désirs de tous, et de manifester notre affection pastorale et notre proximité avec le clergé, les religieux et le peuple, ainsi qu'avec les pouvoirs publics et tous les fidèles chrétiens.

Comme la situation l'exige, tu présideras la célébration eucharistique, au cours de laquelle tu exposeras les richesses insondables du Cœur du Christ, d'où jaillissent des fleuves d'eau vive, pour guérir nos blessures afin que nous puissions avancer ensemble vers un monde juste, solidaire et fraternel.

Tout en confiant ta mission, Vénérable Frère, à la protection de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère du Bon Conseil, nous t'accordons volontiers notre Bénédiction apostolique, porteuse des grâces célestes que nous souhaitons transmettre à tous les participants à cette célébration.

Donné au Vatican, le 19 juin de l'année sainte 2025, en la solennité du Corps et du Sang du Christ, la première de notre pontificat.

LÉON XIV